



3

Règlement du Conseil national

(RCN)

(Amélioration du fonctionnement du Parlement,
notamment en situation de crise)

Projet

Modification du ...

Le Conseil National,

vu le rapport de Commission des institutions politiques du Conseil national
du 27 janvier 2022¹,
vu l'avis du Conseil fédéral du ...²,

arrête:

I

Le règlement du Conseil national du 3 octobre 2003³ est modifié comme suit:

Art. 14, al. 1

¹ Chaque commission peut instituer des sous-commissions en son sein.

II

Le Bureau du Conseil national fixe la date de l'entrée en vigueur.

¹ FF 2022 301

² Sera publié ultérieurement dans la FF.

³ RS 171.13

